



# Lettre d'information

Anne SANDER  
Députée européenne  
Les Républicains  
Bourgogne-Franche-Comté  
Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)



EDITORIAL

AU SOMMAIRE

## L'Union fait la force

Il y a deux mois, Emmanuel Macron et Donald Trump filaient le parfait amour politique. Après le couple « Merkozy », les médias du monde entier se délectaient de la « romance » entre le leader américain et le leader autoproclamé de l'Europe.

Trente jours plus tard, début juin, les États-Unis ont annoncé la mise en place des taxes douanières sur l'aluminium et l'acier en provenance de l'Union européenne. Le retour sur terre pour le jupitérien Président Macron fut bien rude. Car, derrière la politique des embrassades, la réalité des faits est bien là : le Président français n'a absolument rien obtenu de Donald Trump.

***Le Président français n'a absolument rien obtenu de Donald Trump***

Heureusement, l'Europe ne partage pas la naïveté française et avait anticipé ce scénario. Ainsi, dès la fin du mois de juin, la Commission a annoncé des mesures de « rééquilibrage » en apposant des droits de douanes de 25% à une série de produits américains comme le bourbon, les jeans ou les motos. Et les premières conséquences de ce bras de fer commercial ne se sont pas faites attendre.

Le 25 juin, Harley-Davidson a infligé un véritable revers à la politique commerciale de Donald Trump. En effet, pour éviter les surcoûts liés aux mesures de rétorsion décidées par l'Europe, mais aussi par la Chine, le célèbre constructeur de motos va délocaliser une partie de sa production située aux États-Unis, vers ses autres usines mondiales, non soumises aux barrières douanières. S'il fallait démontrer à quel point la politique protectionniste est plus souvent perdante que gagnante, cet exemple serait un cas d'école...

Mais cette affaire doit nous faire anticiper d'autres bouleversements possibles. En cela, la prochaine étape doit être l'Europe de la Défense. Car si Donald Trump envisage de déconstruire l'OTAN comme il le fait avec tous les autres domaines qu'il touche, il nous faut avoir une solution efficace rapidement. C'est le sens des nouvelles avancées de l'Europe de la Défense. C'est le sens de la politique que nous menons. C'est, finalement, le sens de l'Europe : l'Union, fait la force.



### Commissions parlementaires

Financement du terrorisme, concurrence post-BREXIT, travailleurs détachés sont autant de thèmes sur lesquels je me suis investie en commissions et en séance plénière.  
Page 2



### En circonscription

Aller à votre rencontre, sur le terrain, pour promouvoir les actions de l'Europe et faire remonter vos préoccupations : tels sont les enjeux de mon action au quotidien en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Grand-Est (Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine).  
Page 3

## Blanchiment des capitaux et financement du terrorisme : Agir collectivement contre ceux qui nous attaquent.



Lors de la session plénière d'avril, la révision de la 4<sup>e</sup> directive sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été adoptée. Résultant d'un accord conclu entre le Parlement européen et les États membres, ce texte renforcera le contrôle des flux des monnaies virtuelles et améliorera la traçabilité des cartes bancaires prépayées, qui furent notamment utilisées par les terroristes lors des attentats de Paris en 2015. En tant que membre de la Commission spéciale du Parlement européen consacrée à ce sujet, je me réjouis de l'adoption de ce texte qui permet à la fois de renforcer la coopération entre États Membres et de mettre en place un arsenal de mesures nouvelles pour combler les lacunes dans la législation. Je suis en effet convaincue, alors que le terrorisme ne connaît pas de frontières, que seules les actions collectives seront efficaces.

## Règlementation européenne : le Parlement s'engage pour des règles plus simples et plus claires.



Je me réjouis de l'adoption, lors de la plénière de mai, des recommandations du Parlement européen pour mettre en œuvre rapidement l'accord passé entre les trois institutions européennes pour améliorer la qualité et l'efficacité de la réglementation européenne. En tant que rapporteur pour mon groupe politique, ma priorité est de faire en sorte que les règles européennes collent avec les besoins des entreprises et des citoyens. Dans cette démarche, j'ai demandé l'application d'un test « PME » tout au long du travail de rédaction d'une loi afin que les PME, qui représentent plus de 90% de notre tissu économique, ne soient plus l'exception mais la règle. J'ai également appelé à la mise en place, au niveau européen, d'un examen annuel de la charge réglementaire afin de lutter contre la tendance de certains États à remettre une "couche" de réglementation nationale sur la réglementation européenne !

## BREXIT : penser aujourd'hui aux règles de concurrence de demain.



Au sein de la Commission des Affaires économiques et monétaires, je suis intervenue lors des discussions sur les nouvelles règles régissant les entreprises d'investissement. J'ai demandé à ce que le contrôle des entreprises étrangères exerçant leurs services en Europe soit renforcé. Beaucoup de ces entreprises sont situées au Royaume-Uni. Avec le Brexit, il est crucial de s'assurer que ces entreprises étrangères qui opéreront sur le sol européen appliquent les mêmes règles que les entreprises européennes et ne bénéficient pas de passe-droits. Il faut veiller à préserver l'égalité de concurrence et la protection des investisseurs de détail.

## Produit d'épargne retraite pan européen : obtenir le fruit de son travail.



Actuellement, nous discutons de la création d'un produit européen d'épargne retraite qui pourrait être disponible dans tous les États membres. Le but du texte est de permettre aux Européens qui travaillent dans plusieurs États membres d'avoir un produit de retraite qui les suive tout au long de leur carrière professionnelle. Au cours des travaux en Commission des Affaires économiques et monétaires, j'ai déposé des amendements visant à renforcer les règles d'information et de protection des épargnants.

## Directive « travailleurs détachés » : Adoption définitive du Parlement européen.



Lors de la session plénière du mois de mai, le Parlement européen a apporté son approbation finale à l'accord trouvé entre le Parlement, le Conseil et la Commission européenne pour réviser les règles de la directive « travailleurs détachés ». Cette révision entérine le principe cardinal « à travail égal, salaire égal sur le même lieu de travail ». C'est un pas supplémentaire dans la bonne direction pour lutter efficacement contre le fléau du dumping social et des fraudes. Se referme ainsi aujourd'hui plus de deux années de travail acharné en commission Emploi et Affaires sociales.



## Budget européen 2021-2027 : PAC et Fonds de cohésion ne doivent pas être la variable d'ajustement économique !



Début mai, Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, a présenté le futur cadre financier pluriannuel pour 2021-2027. Si je salue l'augmentation des fonds alloués à la recherche et l'innovation, au programme ERASMUS et à la protection des frontières, je m'inquiète du sort réservé à la Politique Agricole Commune et aux Fonds de cohésion qui vont lourdement diminuer. PAC devrait diminuer de 15%, ce qui aura de lourdes conséquences sur les revenus de nos agriculteurs. Je me refuse de voir la PAC, au même titre que les Fonds de cohésion, être une variable d'ajustement de la politique économique de l'Union européenne. Avec mes collègues, nous continuerons de nous mobiliser sur le sujet. J'appelle le gouvernement français à en faire de même, et à faire entendre sa voix auprès de nos partenaires européens. Ce budget post 2020 n'est pas acceptable en l'état.



## Fraude transfrontalière en matière de santé : pour une coopération plus efficace !



Mercredi 25 avril, j'ai introduit la conférence relative à la fraude transfrontalière en matière de santé, organisée par le réseau européen de lutte contre la fraude en santé et l'Association Internationale des Mutuelles en Santé. Le secteur de la santé est effectivement une cible de choix pour les fraudeurs, en raison du nombre élevé de transactions financières ainsi que du manque de coordination entre les États. Avec une fraude transfrontalière en matière de santé estimée à 7% des dépenses de santé par an, elle représente une perte financière importante et pénalise le développement de politiques de santé plus ambitieuses dans les États Membres. En cela, j'ai rappelé l'importance de disposer d'une étude complète dans ce domaine afin de mieux appréhender le montant de la fraude et de poser les bases pour un renforcement de la coopération entre les États Membres. Enfin, j'ai formulé le vœu de voir émerger un cadre européen adapté à la lutte contre la fraude transfrontalière.



## Règlement européen visant à lever les obstacles juridiques dans les régions frontalières : vers une Europe concrète !



Je me réjouis de la publication, le 29 mai dernier, par la Commission européenne, d'une proposition de règlement visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans les régions frontalières. Ce règlement vise à appliquer, pour un État membre donné et à l'égard d'une région frontalière commune, soit une disposition préexistante qui fonctionne, soit les dispositions légales de l'État membre voisin. Cet outil a été régulièrement demandé par les acteurs du transfrontalier dans ma circonscription de l'Est de la France, mais également par les intervenants de mon groupe de travail qui porte sur la coopération transfrontalière. Le projet de rapport devra être débattu très prochainement au Parlement européen.



## European Youth Event : Strasbourg, carrefour de la jeunesse européenne !



Les 1er et 2 juin derniers, le Parlement européen a accueilli plus de 10.000 jeunes, venant de toute l'Europe, pour une série de conférences et d'échanges sur l'avenir de l'Union européenne. Je suis intervenue lors de cette journée sur la question cruciale de l'emploi des jeunes en Europe. Ces discussions nous permettront de faire remonter leurs attentes et leurs idées au sein de nos travaux au Parlement européen.



## Bières biologiques : encourager nos agriculteurs !



J'ai écrit au Ministre de l'Agriculture et au Commissaire européen chargé de l'Agriculture pour leur demander de ne pas inclure, dans la réglementation européenne, le houblon à la liste des ingrédients non biologiques pouvant être utilisés pour fabriquer de la bière biologique. Mon souhait est de stabiliser la situation des agriculteurs qui ont fait le choix de produire en bio ou de ceux qui sont en voie de conversion aux pratiques biologiques.



## Déclaration d'Angela Merkel hostile au siège de Strasbourg : La France doit réagir.

Début juin, Sebastian Kurz, Chancelier autrichien et Angela Merkel, Chancelière allemande, ont exprimé des positions hostiles à l'encontre du siège du Parlement européen de Strasbourg. J'ai donc écrit à Emmanuel Macron pour lui demander une déclaration sans concession pour réaffirmer l'attachement de la France au siège du Parlement européen et son opposition totale à toute renégociation des Traités.



## Conférences et visites

A votre rencontre sur le terrain



**21 mars 2018** : Réunion de travail à Bruxelles autour de Christian Jacob, Président du groupe LR à l'Assemblée nationale.



**22 mars 2018** : Déplacement dans la Nièvre pour parler d'Europe avec les acteurs économiques locaux.



**23 mars 2018** : Assemblée générale de la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin à Strasbourg.



**28 mars 2018** : Signature de l'entrée du réseau APCMA, présidée par Bernard Stalter, dans l'Alliance de cohésion.



**5 avril 2018** : Visite d'une exploitation agricole dans le Doubs.



**14 avril 2018** : Réunion à Haguenau avec les élus des communes forestières d'Alsace.



**16 avril 2018** : À Strasbourg, avec les boulangers de Haguenau.



**23 avril 2018** : Inauguration du Salon International de la construction à Villepinde.



**1er mai 2018** : Au château de Schoeneck avec les bénévoles qui le restaurent et l'animent.



**4 mai 2018** : Conférence à Reims sur les relations UE-Japon.



**8 mai 2018** : À Strasbourg, avec les jeunes Républicains du Bas-Rhin lors de la journée de l'Europe.



**13 mai 2018** : Participation au festival de l'élevage à Brumath.



**14 mai 2018** : Dans le Doubs, avec des élèves du collège de Valentigney.



**16 mai 2018** : À Bruxelles, avec une délégation de Maires de la Côte d'Or.



**18 mai 2018** : Visite du site de Stocamine à Wittelsheim.



**28 mai 2018** : À Strasbourg, avec Laurent Furst, Député du Bas-Rhin, et les maires de la 6e circonscription.



**29 mai 2018** : Réunion publique avec Joseph Daul à La Wantzenau.



**30 mai 2018** : Avec Jerzy Buzek, ancien Président du Parlement européen, à l'événement « 60 books for Summer » qui s'est tenu à Strasbourg.



**30 mai 2018** : À Strasbourg, avec les Conseillères départementales du Bas-Rhin.



**1er juin 2018** : A « EYE », avec la Commissaire européenne Marianne Thyssen et plus de 10.000 jeunes réunis au Parlement européen de Strasbourg.



**10 juin 2018** : Visite à l'hippodrome de La Hardt à Wissembourg, à l'invitation de la société des courses.



**11 juin 2018** : À Strasbourg, avec Jacques Cattin, Député du Haut-Rhin, et les maires de la 2e circonscription.



Suivez mon actualité sur Facebook et Twitter !



Contacts : [anne.sander@europarl.europa.eu](mailto:anne.sander@europarl.europa.eu)  
ASP 13 E 253 - 60, rue Wiertz - 1047 Bruxelles  
T : +32 2 28 47 525 - F : +32 2 28 49 525  
LOW T 10038 - 1, avenue du Président Robert Schuman -  
67070 Strasbourg  
T : +33 3 88 1 77 525 - F : +33 3 88 1 79 525  
[annesander.eu](http://annesander.eu) - [@ASanderMEP](https://www.facebook.com/ASanderMEP) - [Anne Sander](https://www.facebook.com/Anne.Sander)